



Bd de Pérolles 30
1700 Fribourg – CH
E-mail : office@gerances-foncières.ch

Compte postal n° 17-001634-2
N° TVA : CHE-107.774.250 TVA

Téléphone 026 322 54 41
Web : www.gerances-foncières.ch

DEMANDE DE LOCATION

IMMEUBLE :

ETAGE : NOMBRE DE PIECES :

OBJET N° : LOYER : Fr.

LOCATAIRE SORTANT : ACOMPTE CHARGES : Fr.

DISPONIBLE DES LE : TELERESEAU : Fr.

DEPOT GARANTIE : 3 mois de loyer net (non subventionné)
DUREE MINIMALE INITIALE : 18 mois

DOCUMENTS A PRODUIRE POUR QUE LA CANDIDATURE PUISSE ETRE TRAITEE

- pour les suisses : pièce d'identité officielle / pour les étrangers : permis de séjour /
- 3 dernières attestations de revenu (fiches de paie, décompte mensuel du chômage, rente AVS ou AI, pour les indépendants et personnes morales : avis de taxation ou bilan de société /
- attestation de domicile /
- **extrait récent et original** de l'Office des poursuites (max. 1 mois) /
- éventuelle lettre de garantie /
- pour les appartements subventionnés : dernier(s) avis de taxation (suisse/permis C) /
attestation de l'école pour les étudiants /
- pour les personnes morales : extrait du registre du commerce /
- après décision du bailleur : attestation(s) des assurances ménage, incendie et RC (obligatoires) /

* A la signature du contrat de location, le candidat prend l'engagement de payer les frais de dossier de Fr. 200.00 (TVA comprise) pour un appartement ou local commercial, Fr. 80.00 (TVA comprise) pour une place de parc ou un garage.

* En cas de renonciation du locataire après rédaction du contrat, une indemnité forfaitaire de Fr. 150.00 (TVA comprise) sera demandée, quel que soit le motif du désistement.

* Le soussigné confirme l'exactitude des indications fournies et autorise la gérance à les vérifier.

* En cas de fausse déclaration, le bailleur se réserve le droit de résilier le contrat avec effet immédiat.

* La présente ne constitue pas un engagement à conclure le contrat, qui ne sera établi que par écrit.

* Il appartient au candidat locataire de s'informer auprès de la régie quant à l'attribution de l'appartement.

* En cas de refus d'attribution, aucun motif ne sera donné. Le candidat pourra récupérer les documents fournis au bureau de la gérance dans les 15 jours. A défaut, ils seront détruits.

Indications internes à la régie

<p>DECISION DU BAILLEUR</p> <p><input type="checkbox"/> Accepté <input type="checkbox"/> Refusé</p> <p>Date :</p>	<p>CONFIRMATION DU LOCATAIRE</p> <p><input type="checkbox"/> Accepté <input type="checkbox"/> Refusé</p> <p>Date :</p>
---	--

VEUILLEZ REMPLIR TOUTES LES RUBRIQUES CI-DESSOUS

Les étudiants sont priés de remplir ce formulaire au nom de leurs parents, sauf pour les appartements subventionnés.

CANDIDAT LOCATAIRE

CONJOINT / COLOCATAIRE / GARANT

Nom
Prénom
Date de naissance
Etat civil
Nationalité / permis
Age des enfants
Adresse complète
NPA / lieu
A cette adresse depuis le
Régie/propriétaire actuels
Raison du déménagement
Profession
Employeur
Depuis le
Revenu mensuel	Fr.	Fr.
Téléphone privé fixe
Téléphone mobile
Téléphone professionnel
Adresse e-mail
Avez-vous des animaux / Si oui lesquels et combien ?
Avez-vous des Instruments de musique / Si oui lesquels ?
N° plaque véhicule
Avez-vous des poursuites ?
Cause
Montant	Fr.	Fr.
Avez-vous un curateur ?
Si oui, nom, adresse
et n° de téléphone
Assurance RC ménage
Assurance incendie mobilier
Durée de location prévue	Dès le
Nom et âge des personnes qui habiteront également dans le logement	

Le(s) candidat(s) locataire(s) atteste(nt)

- avoir pris connaissance des conditions figurant au verso et déclare(nt) les accepter sans réserve;
- avoir visité les locaux et les accepter en leur état, sous réserve des travaux suivants :

.....
.....

Date / Signature